

RAPPORT DE LA 44^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

Mission de l'ITC:

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Décembre 2010
Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Quarante-quatrième session
Genève, 16-17 décembre 2010

© **Centre du commerce international 2010**

ITC/AG(XLIV)/238

Table des matières

SESSION D'OUVERTURE	1
RAPPORT ANNUEL 2009	5
CONTRIBUTIONS DES DONATEURS	8
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION	9

Rapport de la 44^{ème} réunion du Groupe consultatif commun de l'ITC

16-17 décembre 2010

SESSION D'OUVERTURE

1. S.E. M. Dennis Francis, Ambassadeur de la Trinité-et-Tobago, Président de la 43^{ème} réunion du Groupe consultatif commun (GCC), a procédé à l'ouverture de cette 44^{ème} réunion. Il a rendu hommage à Mme Patricia Francis, Directrice exécutive de l'ITC, ainsi qu'à l'équipe de cette dernière, pour le travail accompli au cours de l'année écoulée. Il a ensuite invité S.E. M. Darlington Mwape, Ambassadeur de la Zambie, qui a fort aimablement accepté de présider la 44^{ème} réunion, à prendre place sur le podium.

Discours d'ouverture du Président de la 44^{ème} réunion, S.E. M. Darlington Mwape

2. S.E. l'Ambassadeur Mwape a remercié son prédécesseur et a souhaité la bienvenue aux représentants des pays membres et aux représentants des organismes de tutelle de l'ITC, à savoir M. le Secrétaire général Supachai Panitchpakdi (de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – CNUCED) et M. le Directeur général Pascal Lamy (de l'Organisation mondiale du commerce – OMC). M. l'Ambassadeur Mwape a rappelé que le but de la réunion du GCC était d'examiner le programme de travail de l'ITC sur la base du rapport annuel 2009, du Document de programme consolidé 2010 et du projet de Plan opérationnel. Il a également indiqué que les membres auraient l'occasion d'annoncer leurs contributions extrabudgétaires.

Déclaration de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED

3. M. Supachai a déclaré que l'année écoulée a fourni toute une palette d'excellents exemples de coopération entre la CNUCED et l'ITC. Comme membres du Groupement interinstitutions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination concernant le commerce et la capacité de production, ces derniers ont conjointement œuvré au sein de tous les pays du Projet Pilote des Nations Unies « Une ONU ». Ils sont ainsi intervenus en partenariat dans plus de 20 pays des cinq régions qui ont déjà adopté l'approche « Unis dans l'action ».
4. Il a indiqué que la CNUCED venait de publier son dernier rapport sur les économies créatives, dont les chiffres démontrent que si le commerce mondial a reculé pendant la crise économique, le commerce des biens et services créatifs n'a cessé d'augmenter, notamment dans les pays en développement et les échanges sud-sud, pour représenter 43% du total global. Il a qualifié ce secteur de résistant à la crise et à la récession.
5. A l'examen du projet de Plan opérationnel de l'ITC pour 2011, il est d'avis que les deux organisations pourraient identifier d'autres niches de collaboration dans les domaines suivants :
 - Facilitation des échanges commerciaux afin d'accroître la compétitivité;
 - Soutien aux institutions d'appui au commerce et amélioration de l'environnement commercial;
 - Intelligence commerciale;
 - Interface pour les questions d'environnement et politiques commerciales (particulièrement pour les secteurs basés sur les ressources naturelles, parmi lesquels les aliments biologiques);
 - Amélioration des chaînes d'approvisionnement et intégration aux chaînes de valeur régionales et mondiales (en accordant une attention particulière aux obstacles auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) africaines qui tentent de s'y intégrer);

- Soutien au dialogue public-privé (implications des accords de partenariat économique, échanges dans le secteur des services, politique de la concurrence, commerce et investissement).
6. M. Supachai a pris note qu'un ordre du jour aligné sur celui de « l'assistance liée au commerce » au profit des pays en développement figure parmi les priorités stratégiques du Plan opérationnel de l'ITC pour 2011. Il considère cet ordre du jour comme primordial pour parvenir à des niveaux adéquats de capacités de production, d'exportation et de compétitivité à long terme. Il estime que cet ordre du jour s'applique particulièrement aux Pays les moins avancés (PMA), où les besoins d'investissements en infrastructures de production et d'exportation, bien que partiellement couverts demeurent très importants. Afin d'atteindre durablement des taux de croissance élevés, les PMA doivent porter leur taux de formation brute de capital fixe à 25% de leur PIB au moins. Cependant, comme le démontre le Rapport sur les PMA de l'année dernière, ces taux s'élèvent actuellement à 18% du PIB pour les PMA africains et 21% pour les PMA asiatiques.
 7. Le Dr. Supachai a salué la décision de l'ITC d'envisager ses projets et programmes sous l'angle de « l'assistance liée au commerce » et de concentrer ses efforts sur le secteur privé. Il espère que les deux agences travailleront de concert pour renforcer les modes de développement des services.
 8. Il a conclu en indiquant qu'il espérait que l'ITC jouerait un rôle clé l'année prochaine dans le cadre de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui se tiendra à Istanbul. Les priorités incluent, entre autres, le développement des capacités de production, la diversification des exportations et des marchés, l'amélioration des capacités des PMA en matière de services au commerce, l'attraction d'investissements étrangers directs (IED) et de transferts de technologies, ainsi que la coopération sud-sud et l'intégration régionale. La CNUCED souhaite établir une coopération plus étroite entre les deux organisations concernant ces sujets, ainsi qu'avec d'autres partenaires, afin que la Conférence soit couronnée de succès et que les PMA aient un avenir florissant.

Déclaration de M. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC

9. M. Lamy a indiqué que depuis la réunion du GCC de l'année dernière, toute une série de réunions au sommet avaient eu lieu influant sur les travaux menés par les agences. Ces réunions ont apporté des éléments sur les perspectives de sortie de la crise économique mondiale et financière dont l'ensemble des pays a souffert. Parmi ces réunions, on peut citer le Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenu en septembre à New York. Il en est, entre autres, ressorti que les progrès déjà réalisés en direction des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été passablement contrecarrés, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays les moins avancés. Par ailleurs, la majorité des pays en développement a clairement défendu l'idée que le maintien d'un commerce libre représentait leur meilleure chance de sortir de la crise et que la conclusion du Cycle de Doha apparaissait aujourd'hui plus urgente que jamais.
10. M. Lamy a rappelé que les discussions de la réunion du GCC de l'année précédente avaient principalement porté sur l'analyse du rapport de la gestion du changement à l'ITC. A cet effet, il a souhaité attirer l'attention sur le fait que le cahier des charges de l'ITC avait été parfaitement rempli et ceci malgré les changements structurels apportés. Il en félicite Mme Francis qui a su faire en sorte que les attentes de ses clients et partenaires (entre autres l'OMC) soient comblées.
11. M. Lamy s'est déclaré satisfait des progrès substantiels de mise en œuvre du programme de secrétariat commun OMC/ITC/CIR qui vise à renforcer les capacités structurelles des PMA afin de pouvoir accéder à l'OMC. Ce point est une priorité politique de premier ordre pour M. Lamy et l'OMC tout particulièrement en vue de la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés où toute la communauté internationale se réunira en Turquie pour dresser l'inventaire des actions mises en œuvre, ces dix dernières années, pour l'amélioration de la situation des PMA. A cet effet, il est important de noter que l'ITC a continué d'honorer son engagement vis-à-vis des PMA au moyen d'interventions concrètes. Le fait que, sur un total de 34,6 millions de \$E.-U. de dépenses extrabudgétaires engagées en 2009, 15,2 millions

de \$E.-U. aient été consacrés aux pays les moins développés et aux petits États insulaires en développement est représentatif de cet engagement.

12. M. Lamy a réitéré le fait qu'il considère l'ITC comme un partenaire clé pour l'initiative d'assistance liée au commerce. En juillet prochain, l'OMC accueillera la 3^{ème} session de l'Examen global de l'aide pour le commerce mondial. Cette prochaine conférence se concentrera sur la mise en évidence de l'impact des interventions d'assistance liée au commerce. Cette question devient de plus en plus cruciale, notamment en cette période de restrictions budgétaires. Il s'est dit heureux de constater que l'ITC considère ce point comme une priorité stratégique pour 2011.
13. L'OMC se réjouit de ce que l'investissement de l'ITC en termes de ressources extrabudgétaires en Afrique ait dépassé les attentes. Environ 60 % des ressources des programmes ont en effet été dépensées en Afrique subsaharienne. De plus, le Document de programme consolidé (DPC) de l'ITC pour 2011 met en exergue toute une série de priorités que l'OMC estime également importantes. M. Lamy se réjouit tout particulièrement de l'engagement de l'ITC à accroître l'accès des pays bénéficiaires aux chaînes d'approvisionnement mondiales par le biais d'une coopération plus étroite avec les acteurs régionaux et multinationaux.

Déclaration de Mme Patricia R. Francis, Directrice exécutive de l'ITC

14. Mme Francis a indiqué qu'un des messages qui revenait de manière répétitive durant le Forum mondial pour le développement des exportations (WEDF) était celui de se concentrer sur la valeur des exportations plutôt que sur leur volume. En effet, alors que volume est synonyme de profit à court terme, la valeur résulte :
 - D'une réflexion à long terme – engendrant des stratégies dont les bénéfices sont durables;
 - De l'équité – qui seule peut assurer un développement durable en incluant non seulement les parties prenantes mais aussi toutes les parties impliquées dont les collectivités locales (ce qui ne fait qu'enrichir son potentiel);
 - De l'innovation – en cherchant de nouvelles opportunités par le truchement de la diversification;
 - De la mondialisation – en comprenant le potentiel que son expansion peut engendrer.

En époque de pénurie de ressources (financières, alimentaires, naturelles), réfléchir en terme de valeur, devient la condition *sine qua non* pour surmonter le manque de moyens et trouver des solutions au problème de la pauvreté.

15. Mme Francis a rappelé qu'à la précédente réunion du GCC, les pays membres ont demandé à l'organisation d'orienter ses efforts en priorité sur les PMA, les PDSL, les PIED et l'ASS afin d'assurer la corrélation entre les objectifs des pays membres et les programmes de l'ITC relatifs à la parité des genres, aux questions d'environnement et de pauvreté. De plus les pays membres ont aussi insisté sur l'importance du rôle de l'ITC au titre de l'ordre du jour de l'assistance liée au commerce. Les tâches accomplies à cet effet en partenariat avec le Cadre intégré renforcé et d'autres intervenants s'avèrent primordiales pour parvenir à un fonctionnement efficace du système commercial multilatéral. Finalement, des réunions organisées avec les donateurs et autres parties prenantes, ont permis de souligner trois points. Tout d'abord, on a insisté sur le fait que l'ITC doit concentrer ses efforts sur ses domaines de compétence. Ensuite, il a été reconnu qu'une tendance positive se dessine en ce qui concerne les efforts déployés pour englober la gestion axée sur les résultats (GAR). Enfin il a été constaté qu'une meilleure communication permet de mieux comprendre comment l'ITC atteint ses objectifs. Sur ce dernier point il reste néanmoins du travail à accomplir.
16. Mme Francis a fait savoir qu'en 2010, l'ITC a mené, pour la quatrième année consécutive, une enquête de satisfaction auprès de ses clients. Connaître le point de vue de ses clients sur l'impact, la qualité et la pertinence de ses services est essentiel pour l'organisation. Il s'agit d'un indicateur d'efficacité concernant l'application des principes de la gestion axée sur les résultats et l'atteinte des objectifs du credo de l'ITC, à savoir : « Des exportations pour un développement durable ». Le sujet de l'enquête consistait donc à évaluer les services de l'ITC

au cours de ces trois dernières années. Les résultats ont montré que 72% des clients contactés indiquent avoir remarqué une amélioration de la qualité des services sur cette période. Ils ont estimé que l'ITC propose de plus en plus de produits et services ayant un impact. Le secteur privé a répondu de manière conséquente et le taux de réponse le plus élevé provient des institutions d'appui au commerce (IAC).

17. Mme Francis a indiqué que l'ITC prend en compte les opinions de ses clients dans ses objectifs stratégiques généraux, aux fins d'élaboration du Document de programme consolidé et du Plan opérationnel qui seront évoqués ultérieurement. L'ITC estime que la responsabilisation des pays est essentielle pour obtenir des résultats durables. L'organisation doit accélérer la cadence et améliorer la qualité de mise en œuvre de ses programmes. En parallèle elle doit continuer à mettre en place un système GAR fiable qui reflètera les priorités des parties prenantes. L'ITC continuera ainsi de travailler avec ses partenaires, dans le cadre de l'ordre du jour relatif à l'assistance liée au commerce, afin de s'assurer que la voix du secteur privé soit représentée et que le commerce soit bien intégré et reconnu comme outil de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, l'ITC travaillera de concert avec la CNUCED et l'OMC, au sein du Groupement interinstitutions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies.
18. Mme Francis a souligné que les priorités opérationnelles de l'organisation sont :
 - De faciliter l'accès des PME des pays bénéficiaires aux chaînes d'approvisionnement mondiales, en s'assurant que les initiatives des entreprises et/ou des secteurs soient en phase avec les opportunités offertes par le marché;
 - D'inclure des domaines transversaux, tels que la parité des genres, l'environnement, la durabilité et les partenariats globaux;
 - D'aider les IAC à comprendre la valeur des services qu'elles apportent, en déployant le programme d'évaluation comparative de l'ITC;
 - D'améliorer la portée et l'impact des publications et des biens publics globaux;
 - De lancer le nouveau site Internet et le nouveau système de gestion de la relation clients, afin de mieux communiquer avec ses bénéficiaires.
19. Mme Francis a énuméré toute une série de temps forts des activités de l'organisation menées au cours de l'année 2010, dont le Forum mondial pour le développement des exportations à Chongqing en Chine, la Conférence mondiale des organisations de promotion du commerce et les remises de prix à Mexico au Mexique. Elle a aussi mentionné de nombreux projets et programmes et les progrès accomplis dans les domaines de l'égalité entre hommes et femmes et de l'intégration régionale. Pour l'année à venir, elle a attiré l'attention sur l'importance de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), qui se tiendra à Istanbul, ainsi que sur la 3^{ème} session de l'Examen global de l'aide pour le commerce mondial.
20. En conclusion, Mme Francis a présenté aux délégués le nouveau Directeur exécutif adjoint de l'ITC, M. Jean-Marie Paugam, qui quittera le Trésor français pour rejoindre l'organisation en mars 2011.

Aperçu de la situation financière par Eva K. Murray, Directrice de la Division de l'appui aux programmes de l'ITC

21. Mme Murray a présenté la situation financière de l'ITC au 30 novembre 2010, où il est estimé que le total des revenus/appropriations pour la période biennale 2010–2011 devrait se monter à 157,7 millions de \$E.-U., contre 149,2 millions de \$E.-U. pour la période biennale précédente et 93,7 millions de \$E.-U. en 2002–2003. En 2010, l'organisation envisage de dépenser environ 72 millions de \$E.-U., dont 46% dans le cadre du budget ordinaire et 54% en provenance de sources extrabudgétaires.
22. Elle a noté une légère réduction des rentrées extrabudgétaires en 2010 en raison des taux afférents à la mise en œuvre des projets et aux dépenses ainsi qu'aux fluctuations dans les délais de mise à disposition de fonds contractuels. C'est le cas, par exemple, des fonds reçus à

une période pour être utilisés en diverses tranches ou des pertes dues aux fluctuations du change.

23. Mme Murray a précisé que le budget ordinaire est dévolu à la gestion et la mise en œuvre des programmes, l'administration (gestion du personnel, contrats, marchés publics, services financiers, technologies de l'information et sécurité) et les infrastructures de l'ITC. Environ 80% des ressources du budget ordinaire sont utilisées pour financer les charges salariales.
24. Elle a également évoqué la réserve d'exploitation, dont le niveau requis est censé s'élever à 15% des dépenses de fonds de dépôt annuels. La réserve est actuellement de 3,11 millions de \$E.-U., soit environ 9%, et les efforts se poursuivent pour l'augmenter.
25. Mme Murray a indiqué que dans le cadre de sa présentation du budget auprès de l'ONU et de l'OMC pour la période biennale 2012-2013, l'organisation demandera, sans frais additionnels réels, la conversion de deux postes temporaires convenus au cours de cette dernière période biennale, en postes permanents. Le point de départ du prochain budget ordinaire biennal sera égal à celui approuvé pour le budget 2010-2011 en francs suisses. Elle a aussi mis l'accent sur le besoin pour l'ITC de recevoir ses financements budgétaires ordinaires des Nations Unies en totalité et en francs suisses, sur une base mensuelle. L'ITC a besoin de ressources pour implanter la gestion axée sur les résultats, par le biais du nouveau progiciel de gestion intégré de l'ONU (PGI), ainsi qu'en mettant en œuvre les nouvelles normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

RAPPORT ANNUEL 2009

26. Le Rapport annuel 2009 a été présenté par Mme Francis. Elle a informé les délégués que le Rapport achève le cycle de planification de l'ITC. En partant des objectifs stratégiques élaborés en haut lieu pour arriver à la proposition de travail et au cahier des charges du Document de programme consolidé et du Plan opérationnel, le Rapport annuel permet d'évaluer l'efficacité de l'organisation. Les conclusions qui en résultent sont répercutées dans la stratégie et les opérations ajustées afin d'améliorer les activités en fonction de l'expérience passée.
27. Mme Francis a souligné que ce qui caractérise l'année 2009 est une meilleure compréhension par ses partenaires du rôle que l'ITC peut jouer dans l'assistance technique liée au commerce (ATLC). L'ITC a activement contribué aux examens régionaux et mondiaux de l'Aide pour le commerce. L'organisation a, entre autres, conçu et mené un projet des Nations Unies au Viet Nam qui a été sélectionné et financé par l'Espagne au titre des OMD. Mme Francis a également souligné que la valeur de l'ITC au sein des systèmes de l'OMC et des Nations Unies a donné lieu à une augmentation des financements extrabudgétaires et à la création de huit nouveaux postes budgétaires ordinaires.
28. Mme Francis a indiqué qu'en 2009, l'organisation a conclu son processus de gestion du changement et a commencé à en intégrer et mettre en place les recommandations. La conceptualisation des projets s'est améliorée et l'organisation s'est lancée dans des entreprises de plus grande envergure, échelonnées sur plusieurs années. Ces entreprises impliquent, entre autres, de multiples pays et parties prenantes. Elles offrent, de ce fait, une palette de solutions plus large et des activités mieux coordonnées. Des financements plus importants ont aussi permis d'améliorer les outils disponibles pour planifier et évaluer l'impact de l'organisation.

Discussion générale

29. Trente-six pays au total ont contribué à la discussion générale qui a suivi la présentation de Mme Francis. Parmi eux figuraient 23 pays bénéficiaires ainsi que les représentants de tous les principaux pays donateurs. Des déclarations ont également été émises au nom des pays de la Francophonie et du Secrétariat des pays Africains, des Caraïbes et du Pacifique. Tous les pays sans exception ont apprécié les améliorations apportées à la présentation et au contenu du Rapport annuel, ainsi que la qualité de la documentation préparée pour la réunion du GCC. Les

délégués ont reconnu que le soutien au développement des exportations était encore plus important à la lumière de la crise économique mondiale.

30. Les progrès réalisés dans l'introduction de la Gestion axée sur les résultats (GAR) au sein de l'organisation ont suscité une satisfaction générale bien que d'importantes améliorations demeurent nécessaires. Plusieurs délégués ont souligné l'importance de ce système pour assurer que la qualité et l'impact des projets et programmes de l'ITC soient bien évalués. Le GCG s'est aussi déclaré satisfait de la création du Groupe d'assurance-qualité des projets ainsi que de la création de modèles y-afférents sachant que ceux-ci constituent la pièce maîtresse d'un système de GAR. Néanmoins, malgré les progrès réalisés, plusieurs délégués ont insisté sur le besoin de continuer à affiner les travaux de GAR.
31. Les délégués ont dûment approuvé la proposition visant à déplacer la réunion du GCC du mois de décembre de chaque année au deuxième trimestre, ce qui permettra de présenter le Rapport annuel sur l'année précédente de façon plus opportune.
32. De nombreux délégués se sont aussi déclarés satisfaits de constater que les questions sur la parité des genres fassent désormais partie intégrante des travaux de l'ITC. Toutefois, certains auraient apprécié que ce sujet soit plus détaillé dans les documents de l'organisation. Plusieurs délégués ont suggéré que le sujet de la jeunesse devrait bénéficier d'une attention similaire, de même que la diminution de la pauvreté, l'environnement et les partenariats au niveau mondial. De nombreuses délégations se sont dites satisfaites de la manière dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été intégrés dans les travaux de l'ITC. Elles apprécient de même que l'organisation se soit orientée vers des programmes échelonnés sur plusieurs années.
33. Les délégués ont accueilli favorablement la décision prise par l'ITC d'aligner l'ensemble de ses activités sur l'ordre du jour de l'Aide pour le commerce. Ils ont souligné le rôle joué par l'ITC pour démontrer son importance. Au vu de la 3^{ème} session de l'Examen global de l'aide pour le commerce mondial, ils encouragent donc l'ITC à y consacrer une part importante de son Plan opérationnel 2011. Les délégués ont également insisté sur l'importance de la collaboration entre les agences, par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé (CIR) et autres partenaires des Nations Unies.
34. Certaines délégations, tout en appréciant le travail effectué par le GCC, ont estimé qu'il y avait de la marge pour une plus grande contribution stratégique de la part des membres, éventuellement par le biais d'un mécanisme tel que le Comité Consultatif pour le Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (CCFAS). Certains délégués estiment que cela permettrait à l'ITC de se concentrer sur ses domaines compétences et avantages comparatifs et de hiérarchiser les demandes d'assistance afin d'éviter de se disperser.
35. Concernant le travail sur le terrain de l'ITC, les délégués ont accueilli très favorablement l'attention croissante accordée aux solutions structurées régionalement, tout en mettant l'accent sur l'importance pour chaque pays de s'approprier les projets. L'ITC a été encouragé à s'assurer que les programmes multinationaux contribuent à l'intégration régionale. Un accord a été trouvé concernant l'attention portée aux groupes les plus pauvres de chaque pays, les PMA, PDSL, PIED et ASS, même si certains délégués ont également souligné l'importance de ne pas ignorer d'autres régions en développement. De nombreuses délégations ont fait allusion à l'importance de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), prévue à Istanbul en mai 2011. Ce sera en effet pour l'ITC l'occasion d'apporter son expertise afin de contribuer à une amélioration réelle du sort des PMA.
36. Les délégations soutiennent également l'appel lancé par Mme Murray dans sa présentation financière, à savoir que les fonds budgétaires ordinaires des Nations Unies soient versés à l'ITC en francs suisses, sur une base mensuelle, et que les conventions administratives entre l'OMC et les Nations Unies relatives à la gestion budgétaire de l'ITC, entérinées par l'Assemblée générale des Nations Unies, soient appliquées. L'initiative de l'ITC d'adopter un projet de Progiciel de gestion intégré et de mettre en œuvre les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) qui permettront de poursuivre l'intégration de la GAR au sein de l'organisation a été très favorablement accueillie.

Présentation du Document de programme consolidé (DPC) par M. Friedrich von Kirchbach, Directeur, Division des programmes par pays

37. M. von Kirchbach a expliqué le rôle du DPC dans le cycle de planification stratégique de l'ITC. Il a déclaré que le DPC sert de feuille de route pour 2011 ce qui permet à l'organisation d'identifier les zones où elle pourrait accroître son impact. Ce document est plus conçu comme un programme de travail pratique qu'un document d'intentions.
38. Le DPC a été structuré autour de cinq projets d'action définis dans le plan stratégique de l'ITC : accent sur les PMA, les PDSL, les PEID et l'ASS; mise en place de capacités d'exportation (niveau pays); mise en place de capacités d'exportation (niveau régions); accroissement du nombre d'utilisateurs de biens publics mondiaux de l'ITC et contribution aux OMD. Le DPC décrit également la stratégie adoptée pour chaque région en 2011, la mise à disposition de biens publics et l'amélioration de son expertise technique.
39. M. von Kirchbach a déclaré que le DPC a identifié un certain nombre de domaines d'action clés pour chacune des cinq régions :
 - Pour l'Afrique : intégration régionale, agroalimentaire, femmes et jeunesse;
 - Pour les pays arabes : vision stratégique du développement des exportations, d'analyse du commerce et des marchés ainsi que du développement des secteurs via les chaînes de valeur;
 - Pour l'Asie et le Pacifique : réduction de la pauvreté, liens commerciaux Asie-Afrique et diversification de l'exportation spécifique aux secteurs;
 - Pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale : amélioration de la compétitivité dans les secteurs économiques clés et augmentation des bénéfices par le biais de la personnalisation des programmes et des services mondiaux de l'ITC;
 - Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes : renforcement des capacités des exportateurs et amélioration des capacités des SME à définir et mettre en œuvre des stratégies dans des secteurs nouveaux et innovants.

Présentation du plan opérationnel de l'ITC par M. Anders Aeroe, Directeur exécutif adjoint *ad interim*

40. M. Aeroe a fait observer que le Plan opérationnel était un outil interne de planification annuelle destiné à fixer les priorités pour les membres du personnel et la Direction de l'ITC. Ce Plan définit le programme de travail pour l'année en cours et les prestations attendues par sections et par mesure d'exécution pour chaque programme.
41. Il a expliqué la répartition des ressources de l'ITC en fonction des zones géographiques et des objectifs nationaux prioritaires. Il a également récapitulé les prestations attendues pour 2011 par régions et par sources de financement. Il a énuméré 12 programmes prioritaires qui, selon lui, représentent près de la moitié de l'ensemble des contributions extrabudgétaires.
42. M. Aeroe a précisé que l'objectif est de développer une organisation efficace, en procédant comme suit :
 - Terminer les projets dans les délais impartis et garantir l'obtention de résultats auprès des partenaires de l'ITC;
 - Intensifier le rythme des prestations et améliorer leur qualité;
 - Poursuivre la mise en place d'une structure de GAR solide;
 - Clarifier la communication sur les activités transversales relatives à l'égalité entre hommes et femmes, à l'environnement, à la durabilité de l'impact des projets et aux partenariats mondiaux;
 - Lancer un nouveau site Internet et développer le Système de gestion de la relation clients pour améliorer la qualité des prestations auprès des bénéficiaires;
 - Collaborer plus étroitement avec l'OMC et la CNUCED.

43. En conclusion, M. Aéroé a déclaré que l'ITC est en meilleure posture pour mener à bien ses programmes depuis la mise en place de systèmes et de procédures qui font que les programmes planifiés sur plusieurs années favorisent la stabilité, que les ressources budgétaires ordinaires et les ressources extrabudgétaires destinées aux programmes sont de plus en plus importantes, que le troisième plan stratégique est en place, que les projets évoluent dans un environnement favorable au développement, que l'ITC bénéficie de, et participe à, des alliances stratégiques solides et s'attache également à la réalisation des OMD.

Débat général

44. Neuf délégations ont émis des observations sur ces deux présentations et ont en majorité accueilli favorablement les informations contenues dans les deux documents. Parmi les points soulevés, les délégués ont suggéré d'utiliser le Plan stratégique pour indiquer les **actions** prévues par l'ITC, et le Plan opérationnel pour énoncer avec précision les **méthodes** employées pour mener ces actions, notamment en incluant des indicateurs qui permettraient d'évaluer la progression de la mise en œuvre.
45. Les délégués ont exprimé leur soutien envers les initiatives prises pour intégrer la GAR afin d'illustrer impact et résultats. Bien que la mise en œuvre de la GAR soit sans aucun doute ambitieuse, ils se déclarent confiants quant à son succès.
46. Certains délégués ont remis en question le projet d'augmentation de 10% des prestations en 2011. La question de la capacité des pays en développement à gérer une ATLC accrue a également été soulevée.
47. Les délégués ont à nouveau exprimé leur soutien en faveur de l'évolution vers de plus nombreux programmes planifiés à long terme. Ils ont apprécié le renforcement des capacités des IAC, en particulier le développement et la mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation comparative qui leur est spécifique et qui leur permettra d'évaluer puis de développer leurs compétences et prestations auprès de leurs clients. Il sera ainsi possible d'assurer un suivi et une comparaison des performances des IAC, ce qui revêt une importance non négligeable pour s'assurer de leur viabilité, leur responsabilisation et le soutien qui leur est prodigué par l'ITC (l'affectation adéquate de ressources étant un facteur clé). A cette fin, la proposition de convertir un poste temporaire essentiel dans ce domaine en poste permanent a été bienvenue.
48. Les participants se sont dits satisfaits des efforts consacrés aux domaines transverses et surtout aux questions relatives à la parité des genres. Sur ce dernier point, il a été mentionné qu'il serait souhaitable d'intégrer une analyse plus approfondie de ce sujet dans la présentation générale du DPC.

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

- Canada : 950 000 dollars canadiens en 2011, non affectés.
- Chine : 100 000 \$E.-U. en 2011, 10% d'augmentation depuis 2010.
- Danemark : 26 millions de couronnes danoises (environ 5 millions de \$E.-U.), affectées pour la moitié en 2010, l'autre moitié en 2011.
- Finlande : 3,4 millions d'euros en 2010 et 2011, 1,6 millions d'euros étant affectés en 2010 et 1,8 millions d'euros en 2011. Contribution en nature également avec les services de deux agents professionnels juniors en 2011.
- Allemagne : 3,3 millions d'euros en 2011–2012, non affectés.
- Norvège : 30 millions de couronnes norvégiennes pour 2010–2011 d'après la convention de coopération : 15 millions de couronnes norvégiennes en 2010 et les 15 autres millions de couronnes norvégiennes en 2011, affectation à des fins génériques, répartition à 50% entre les femmes et les programmes de mode éthique.
- Suisse : n'est pas en mesure de fournir des précisions, mais a l'intention d'offrir une contribution importante en 2011, notamment via un ou plusieurs projets de grande envergure.

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

49. En réponse à la discussion générale, Mme Francis a précisé certains points soulevés par les délégués. Concernant l'évaluation des résultats de l'ITC par rapport aux indicateurs contenus dans le Plan stratégique, elle a souligné que nombre des projets concernés ont été conçus avant l'introduction du processus de gestion axée sur les résultats (GAR). Ils n'étaient donc pas destinés à être évalués selon cette méthodologie, mais plutôt en fonction des activités. Les indicateurs ont été créés sans point de départ, mais les résultats de 2009 serviront de base pour l'année 2010. À l'avenir, ce nouveau type d'instruments de planification devra permettre d'assurer un suivi plus systématique des projets et une communication plus aisée de l'impact et des résultats des activités menées par l'ITC.
50. Mme Francis a également répondu à une question concernant le faible nombre de programmes en phase de conception. Elle a expliqué que l'attention portait sur la mise en œuvre des programmes en cours. Elle a ajouté que la diminution du nombre global de projets est aussi due au passage à des projets de plus grande envergure. Elle a conclu en ajoutant que cette tendance devrait se maintenir ce qui explique également le volume réduit d'informations pour 2009.
51. Concernant l'intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes, Mme Francis a déclaré que l'ITC a mené un sondage en interne, que sa politique en la matière a été établie et qu'elle sera approuvée au cours du second trimestre 2011. Les valeurs de départ seront définies en 2011, de sorte que les informations seront plus claires en 2012.
52. Sur l'avancement du processus de gestion axée sur les résultats (GAR), Mme Francis a reconnu qu'il reste encore du travail, notamment au niveau de la mise en œuvre du Plan stratégique et de son suivi via la GAR. L'ITC travaille de manière assidue à cet effet avec les pays donateurs et bénéficiaires.
53. Mme Francis a accueilli favorablement les propositions visant à améliorer le rôle du CCFAS. Elle s'est déclarée convaincue que cela permettra aux membres de s'impliquer davantage dans la gouvernance de l'ITC.
54. M. Aeroe a répondu à d'autres questions et a assuré que l'ITC espère être en mesure de poursuivre l'offre gratuite d'outils d'analyse de marché pour les pays en développement en 2012. L'organisation est à la recherche de nouveaux mécanismes de financement à cet égard.
55. Il a déclaré que les pays qui ne reçoivent pas l'assistance de l'ITC devraient contacter la Division d'appui aux programmes de l'ITC, à Genève. Des aides indirectes pourraient être mises à disposition à court terme et il pourrait être envisageable d'associer des pays à des programmes déjà existants. Toutefois, il est impossible de promettre des projets sur mesure pour tous.
56. L'ITC apprécie le soutien apporté aux efforts d'harmonisation des processus budgétaires.
57. L'ITC explore actuellement, par le biais du programme EnACT, de nouvelles manières de cibler les jeunes dans ses programmes.
58. L'ITC peut d'ores et déjà s'engager à augmenter de 10%, comme prévu, les prestations extrabudgétaires de 2011, compte tenu de la signature de plusieurs accords bilatéraux qui en assurent le financement, en plus de son financement traditionnel relevant de la Fenêtre 1. L'ITC admet qu'il est nécessaire d'évaluer les besoins pour s'assurer que les capacités d'absorption des pays récipiendaires soient réalistes.
59. L'ITC opine sur le fait que la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) devrait concentrer ses efforts sur l'obtention de résultats concrets.
60. Des financements ont été obtenus afin de s'assurer que le projet LatinPharma puisse se poursuivre en 2011, en association avec le programme Commerce, changements climatiques et environnement de l'ITC.

61. S'agissant de la question des critères d'établissement de bureaux régionaux, M. Aéroé a indiqué que le bureau régional du Mexique était un bureau pilote pour la région – il s'agit là du seul bureau sur le terrain. Le personnel de terrain est affecté aux projets.
62. Dans le but de clarifier les disparités apparentes entre les montants dédiés aux mesures d'exploitation, il a noté que de nombreux projets étaient associés à plusieurs de ces mesures.
63. Afin de répondre aux appels relatifs à une utilisation plus soutenue de la langue française, il a indiqué que de nombreuses pages du nouveau site Internet étaient en cours de traduction. Il est toutefois impossible de promettre que l'intégralité du site soit disponible dans les trois langues lors de sa mise en ligne.

Mission de l'ITC:

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Novembre 2010
Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Quarante-quatrième session
Genève, 16-17 décembre 2010

© **Centre du commerce international 2010**

ITC/AG(XLIV)/235

